



CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 8 JUILLET 2022

Date d'affichage :
13 juillet 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, 1 Place du Martouret, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (le Maire).

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Rachid ANBAR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN (absente de la question n° 1 à la question n° 6), Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON (absente de la question n° 1 à la question n° 19).

Ont donné procuration :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Secrétaire de séance : Emmanuelle VIALANEIX

La séance a été levée à : 21H15

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel CHAPUIS déclare la séance ouverte.

La séance a été levée à 21H15.

DÉLIBÉRATION N° 1 CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 2 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : ADOPTÉE

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

DÉLIBÉRATION N° 3 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA VILLE DU PUY-EN-VELAY : MODIFICATION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 27

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celline GACON, Laurent JOHANNY

DÉLIBÉRATION N° 4 : RÉSEAU EUROPÉEN DES SITES ET DES CHEMINS DE SAINT-MICHEL : MOTION DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE "ITINÉRAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE" : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 5 : APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA COMMUNE DU PUY-EN-VELAY À L'APPEL À PROJET ACTÉE SEQUOÏA 3 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 6 : STATIONNEMENT : ABONNEMENT PASS' ARTISANS : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 7 : FOURRIÈRE AUTOMOBILE MUNICIPALE : RÉACTUALISATION DES TARIFS : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 8 : MODIFICATION DU PSMV : DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 9 : SEML DU VELAY : MODIFICATION DES STATUTS : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 25

Contre : 6

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celline GACON, Laurent JOHANNY, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Jean-Williams SEMERARO

Madame Ginette VINCENT ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 10 CPA CENTRE VILLE : AVENANT N°9 AU CONTRAT DE CONCESSION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Madame Ginette VINCENT ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 11 : CPA CENTRE VILLE : CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Madame Ginette VINCENT ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 12 CPA CENTRE VILLE : APPROBATION DU CRAC 2021 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 13 : AMÉNAGEMENT DU SECTEUR JEAN SOLVAIN/ RÉPUBLIQUE : ÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CAO : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 14 : DISPOSITIF PROFESSION SPORT : PREMIER VERSEMENT : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Madame Emmanuelle VIALANEIX et Monsieur Philippe RIBEYRE ne participent pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 15 : CONVENTIONS DE FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS CRITÉRISEMENT POUR L'ANNÉE 2022/2023 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Madame Caroline BARRE ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 16 : GESTION DES ACTIVITÉS "DONNANT-DONNANT" ET "ACTION CITOYENNE" - VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE - ENCAISSEMENT DES BOURSES LOISIRS : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 17 : GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ SUR LE QUARTIER DU VAL VERT : CONVENTION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 18 : RECRUTEMENT : RECOURS À UN AGENT CONTRACTUEL ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 19 : CRÉATION D'UNE FORMATION SPÉCIALISÉE AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 20 : ELECTIONS PROFESSIONNELLES : MISE EN PLACE DU VOTE ÉLECTRONIQUE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Monsieur Michel CHAPUIS ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 21 : PLAN DE FORMATION 2022 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 22 : RIFSEEP : EXTENSION À DE NOUVEAUX CADRES D'EMPLOIS : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ
Monsieur Jean-Williams SEMERARO ne participe pas au vote.

DÉLIBÉRATION N° 23 : APPLICATION DE LA THÉORIE DE L'IMPRÉVISION POUR LES MARCHÉS DE PRODUITS ALIMENTAIRES : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 24 : ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 25 : AIDES AUX OEUVRES DE VACANCES ET AUX SÉJOURS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE : PARTICIPATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 26 : VISITE VIRTUELLE DE L'ESPACE PATRIMONIAL : NOUVELLE DEMANDE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 27 : ACADÉMIE DE BILLARD - INSTALLATION À LA COMMANDERIE SAINT-JEAN : TARIF DE LOCATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 28 : RUE DES BLEUETS : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : AUTORISATION DE CONFIER LES TRAVAUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 29 : SERRES DU JARDIN HENRI VINAY ET BUVETTE - RESTAURATION : DEMANDE DE SUBVENTION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N° 30 : SALLE MULTISPORTS DU VAL VERT : RÉHABILITATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 3
Catherine GRANIER-CHEVASSUS Jean-Williams SEMERARO Aurélie CHAMBON

DÉLIBÉRATION N° 31 : APPROBATION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION POUR 2022 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affiché le 13 juillet 2022 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire



Michel CHAPUIS



